Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 261

PDF erstellt am: **08.08.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

**J.A. 1000 Lausanne**
Hebdomadaire romand
No 261 21 février 1974
Onzième année
Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard
Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1974: 30 francs
Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A.
Ont collaboré à ce numéro :
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley

# 261

# Domaine public

## *Besançon n'est pas Saint-Imier ou La Chaux-de-Fonds, mais Lip, c'est pas fini!*

*Le 18 avril 1973, les « Lip » entament à Besançon le combat contre leur direction submergée par les difficultés d'exploitation en ralentissant les cadences de production; deux jours auparavant, après la démission du PDG de la société, M. Saint-Esprit, deux administrateurs provisoires avaient été nommés qui, résignés, déclaraient par la suite ne pouvoir garantir « ni l'emploi, ni l'intégrité de l'entreprise »; le 14 août, « l'ordre règne à Besançon »: la police occupe l'usine de Palente. Au début de l'année suivante, le 26 janvier, après des mois de lutte, d'affrontements avec le gouvernement, la police, les syndicats français entament la phase finale des négociations qui doivent aboutir à remettre en activité les usines Lip.*

*Il y a quelques jours, dans « La Lutte syndicale » (13 février) paraissait, en quelque cent lignes, sous la plume de Gilbert Tschumi, la moralité de l'histoire, vue par les hautes sphères syndicales de ce côté-ci du Jura (voir en page 3, le texte in-extenso).*

*La moralité ? Bien embarrassé, semble-t-il, le syndicaliste suisse fait le point avec un certain malaise à l'heure de l'initiative sur la participation. Gilgert Tschumi va de la réaffirmation des droits fondamentaux en ce qui concerne l'information et la sécurité de l'emploi, en passant par des phrases sur la dignité des travailleurs et le dialogue avec le patronat, à un « pas de ça chez nous ! » qui sonne creux comme une capitulation avant l'heure en ces temps d'épreuve de force.*

*Car enfin, s'il est aisé de mettre le doigt sur les imperfections de la « solution » intervenue à Besançon, qui peut imaginer où en seraient aujourd'hui les « Lip » sans leur combat acharné ? Que l'on sache, il y a dix mois, la faillite pure et simple était dans l'air ! Par la suite, si des propositions avantageuses n'ont pas été saisies au vol, elles n'étaient nées en définitive que de l'obstination des « Lip » à ne pas baisser les bras. Parler aujourd'hui de dialogue seulement, vitupérer les « luttes ouvertes » qui n'aboutissent qu'à des « pertes sèches et douloureuses », c'est faire bon marché de la mauvaise volonté, pour ne pas dire plus, des patrons à s'asseoir à la table de négociations, à Lip ou ailleurs.*

*Cela nous rappelle à bon escient que, même si Besançon n'est pas Saint-Imier ou quelque autre ville horlogère jurassienne, le régime des conventions collectives auquel se réfère G. Tschumi, n'a pas encore permis de résoudre, jusqu'à nouvel avis, des cas aussi épineux que Lip. Cela méritait d'être dit aussi au moment où, faisant fi de tout dialogue, le patronat met les pieds contre le mur dans l'élaboration d'un projet de participation dans les entreprises, après avoir notamment refusé d'entrer en matière sur les « directives à suivre lors de la fermeture d'entreprises » qui étaient soumises à ses organes directeurs.*

**DANS CE NUMÉRO**

**Pp. 2/3: La politique helvétique et internationale à travers le téléjournal: l'« intérêt général » et les intérêts des classes dirigeantes — Lip vu par un syndicaliste suisse; pp. 4-7: Pourquoi ont-ils répondu « oui » à Schwarzenbach: La présence des travailleurs étrangers en Suisse, une goutte d'eau dans une mer de mécontentements (en annexe: Un portrait d'un ouvrier xénophobe en Suisse); p. 8: La semaine dans les kiosques alémaniques: En vedette, l'épargne négociée — Le carnet de Jeanlouis Cornuz: Les grandes familles.**